



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion du Conseil d'administration de la Fondation Mohammed VI des Champions sportifs

La Fondation Mohammed VI des Champions Sportifs met en place son organisation et planifie avec ambition son plan d'action triennal

Le Conseil d'Administration de la Fondation Mohammed VI des Champions Sportifs (FM6CS) s'est réuni sous la présidence de M. Moncef Belkhatat le Mercredi 7 Mars 2012 au siège de la Fondation. Au cours de cette session, le Conseil a arrêté les termes du rapport financier de l'exercice 2011, approuvé sans aucune réserve par le Commissaire aux Comptes, le cabinet Fidaroc-Grand Thornton. Le Conseil a par ailleurs approuvé la signature de la convention avec CNIA- Saada, qui offrira aux champions membres de la Fondation une couverture médicale équivalente à celle dont bénéficient les fonctionnaires, l'AMO- CNOPS.

Identifications de 4 cas urgents de champions membres de la Fondation en situation difficile pour un soutien social et médical

Au préalable, le Conseil composé de Mme Nezha Bidouane, M Hicham El Guerrouj, M Mohammed El Hazzaz, M Aziz Bouderbala, M Salaheddine Bassir, M Kamal Lahlou, M Azzaoui Mhamed, M Younes El Mechrafi, M Khalil Benabdellah et M Nawfal Laarabi, a passé en revue les points saillants de l'année 2011, et s'est félicité des actions réalisées et entreprises durant le premier semestre d'activité de la Fondation depuis sa création le 17 Août 2011, dont les plus importantes sont les suivantes :

- **Services aux membres de la fondation :** Recensement et qualification de la base de données des adhérents et Identification de 4 cas les plus urgents des adhérents en situation difficile pour un soutien financier, social et médical,
- **Collecte de fonds:** Edition et commercialisation du livre « L'Anthologie du sport marocain - La saga des maîtres » auprès des partenaires et des grandes entreprises.
- **Organisation:** Aménagement du Siège Social, recrutement du personnel administratif et installation de l'équipe administrative de la Fondation au sein du nouveau siège sis au 24 rue Dayet Belarbi - Immeuble A - Appt 8 - Jnan Souissi.
- **Communication:** Définition de l'identité visuelle et de la charte graphique, organisation d'une tournée d'information chez les autorités, les instances nationales ainsi que les partenaires potentiels sur les missions de la Fondation. Puis édition d'une plaquette de présentation de la Fondation et lancement du site web de la Fondation.

Par la suite, le président du Conseil d'Administration a rappelé aux membres présents les dates clés du premier semestre d'activité :

- **17 Août 2011 :** Assemblée Générale Constitutive de la Fondation
- **24 Août 2011 :** Réception de l'autorisation de la Wilaya
- **28 Août 2011 :** « Ffour » de lancement de la Fondation avec plus de 100 anciens champions sportifs présents, et signature de la convention « Sportis » pour l'édition du livre « L'Anthologie du sport marocain - La saga des maîtres »
- **Octobre 2011 :** Réunion du CA et Nomination du directeur exécutif et du directeur financier
- **Février 2012 :** Signature de la convention avec SUZUKI MAROC



Après délibération, les membres du Conseil d'Administration ont approuvé les comptes et les états financiers de la Fondation au 31 Décembre 2011, et se sont félicités du rapport du commissaire aux comptes mandaté à ce titre qui a reconnu et confirmé la régularité et la bonne tenue de ces comptes et ce sans aucune réserve.

Ensuite, le Conseil d'Administration a validé à l'unanimité le plan d'action du deuxième semestre, et a approuvé et adopté le plan d'action triennal (2012-2014).

Elargissement des critères d'adhésion à la Fondation

Devant les demandes importantes d'adhésion reçus par la Fondation, le Conseil d'Administration a décidé d'élargir les critères d'éligibilité d'adhésion aux champions d'Afrique en sports Olympiques collectifs et individuels. Il a également élargi ces critères aux arbitres internationaux ayant officié à une phase finale de la coupe du monde de football, ou au minimum à deux coupes d'Afrique des nations de football.

Signature d'une importante convention avec CNIA-Saada pour la mise en place d'une assurance maladie aux membres de la Fondation

Au cours de cette session, Moncef Belkhatat, Président de la Fondation et M Mohammed Elalamy, administrateur délégué de la compagnie d'assurance CNIA-SAADA ont procédé à la signature du contrat d'assurance maladie liant les deux institutions, en présence des membres du Conseil d'Administration, ainsi que de M Benabdellah, directeur général adjoint pôle gestion de CNIA-SAADA et de M. Mohammed Zerii Manager Associé du cabinet "Fidaroc Grand Thornton". Cette convention, assure une couverture médicale complète à l'ensemble des champions membres de la Fondation et de leur familles, offrant les mêmes services qu'une Assurance AMO-CNOPS réservée aux fonctionnaires.

A l'issue de la réunion, le Conseil d'Administration a appelé toute personne répondant aux critères d'éligibilité statutaires de se présenter au siège de la Fondation afin de finaliser son adhésion. Pour rappel, les critères d'éligibilité sont les suivants :

- Recordman mondial dans l'une des disciplines sportives individuelles affiliées à une Fédération Royale Marocaine.
- Vainqueurs de médailles aux jeux olympiques ou aux championnats du Monde.
- Athlètes finalistes aux jeux olympiques ou aux championnats du Monde d'Athlétisme.
- Champions du Monde professionnel.
- Les joueurs de Tennis ayant été classés parmi les 30 premiers au classement ATP.
- Joueurs des équipes Nationales qualifiées aux phases finales des coupes du Monde ou vainqueurs de la coupe d'Afrique des nations.
- Vainqueurs du ballon d'or Africain en football.
- Vainqueurs du Tour du Maroc en Cyclisme.
- Vainqueurs de médailles aux jeux paralympiques.
- Joueurs internationaux ayant pratiqué en tant que professionnel dans les années 50 et 60.
- Joueurs et entraîneurs Nationaux champions d'Afrique dans les disciplines olympiques collectives ou individuelles.
- Arbitres internationaux ayant officié à une phase finale de la coupe du monde de football, ou au minimum à deux coupes d'Afrique des nations de football.



Dans ce sens, toute personne obéissant à l'un des critères ci-dessus, et désireuse de devenir membre actif de la Fondation, est invitée à se présenter à son siège au 24, Rue Dayet Belarbi - Résidence Yacout 2 - Immeuble A - Appartement 8 - Jnane Souissi - Rabat, afin de finaliser son adhésion, et est priée de se munir de 2 photos d'identité et d'une photocopie de sa C. I. N.